



CATÉGORIES SOCIALES

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont faiblement représentés : 17 % contre 20 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est également faible (7 %) et est inférieure à la part sectorielle (8 %).
- Le taux d'employés est légèrement inférieur à celui du secteur (59 % contre 62 %).
- Les ouvriers sont relativement nombreux, il s'agit essentiellement des garçons de salle, des magasiniers et du personnel d'entretien.



FÉMINISATION REMARQUABLE

La proportion de femmes est assez importante en raison, notamment, du taux de féminisation des employés.

Répartition des salariés par catégorie sociale

Catégories sociales			Ompl
Cadres	16,52 %	20 %	17,22 %
Professions intermédiaires	7,17 %	8,28 %	30,09 %
Employés	59,08 %	61,81 %	45,76 %
Ouvriers	17,23 %	9,91 %	6,93 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des « salariés » qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Taux de féminisation par catégorie sociale

Catégories sociales			Ompl
Cadres	47,33 %	65,33 %	67,95 %
Professions intermédiaires	56,40 %	72,89 %	78,30 %
Employés	71,69 %	86,50 %	92,90 %
Ouvriers	21,70 %	61,70 %	73,23 %
Ensemble	57,95 %	78,68 %	82,86 %



Secteur juridique

Branche professionnelle



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

Globalement, la part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu sur la période. La précision des données ne permet pas de décomposition plus fine.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie fortement d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des cadres est maximale pour l'Île-de-France (24 %), mais son minimum est atteint pour le Centre-Val de Loire (7 %).

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	ND	ND	ND	ND	ND
2009	ND	ND	ND	ND	58 %
2010	ND	ND	ND	ND	56 %
2011	ND	ND	ND	ND	59 %
2012	46 %	50 %	72 %	18 %	57 %
2013	57 %	37 %	74 %	20 %	60 %
2014	47 %	56 %	72 %	22 %	58 %

ND : Non déterminé

Répartition des salariés par région et catégorie sociale

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	13,76 %	6,35 %	57,67 %	22,22 %	0 %
Bourgogne-Franche-Comté	ND	ND	ND	ND	100 %
Bretagne	ND	ND	56,48 %	27,98 %	15,54 %
Centre-Val de Loire	6,96 %	8,70 %	61,74 %	22,61 %	0 %
Corse	ND	ND	ND	ND	100 %
DOM	ND	ND	ND	ND	100 %
Grand Est	ND	ND	38,92 %	53,89 %	7,19 %
Hauts-de-France	ND	ND	55,08 %	27,81 %	17,11 %
Île-de-France	24,14 %	7,15 %	61,40 %	7,30 %	0 %
Normandie	ND	ND	52,03 %	26,35 %	21,62 %
Nouvelle-Aquitaine	10,16 %	6,25 %	65,63 %	17,97 %	0 %
Occitanie	ND	ND	65,94 %	15,22 %	18,84 %
Pays de la Loire	ND	ND	68,60 %	ND	31,40 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	16,46 %	9,15 %	58,54 %	15,85 %	0 %
	16,52 %	7,17 %	59,08 %	17,23 %	0 %
	20 %	8,28 %	61,81 %	9,91 %	0 %
Ompl	17,22 %	30,09 %	45,76 %	6,93 %	0 %

1. Salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.